



DU HAUT-RHIN

Mieux Vivre Notre Avenir

Lettre ouverte aux agents de la trésorerie de Neuf Brisach

Non acceptation de ma venue dans le poste

Dernier propos tenus par Mme Veillard à mon égard mail du 6 juin 14h58

« Bonjour Monsieur Geiller,

Il est regrettable que vous campiez sur des positions syndicales d'arrière garde et que contrairement à l'autre syndicat qui lui a à coeur de préserver des relations cordiales avec les chefs d'unité et prend en compte les nécessités de service en proposant une date de rencontre plus appropriée, vous persistiez dans votre attitude provocatrice.

Je ne vous demande pas de renoncer à votre visite mais uniquement de la décaler.

Les visites de poste n'entrent pas dans le cadre de l'heure mensuelle d'information qui est un droit syndical, et pour votre gouverne, le chef de poste a le loisirs de s'opposer à la venue d'un syndicat hors de ce cadre s'il estime qu'elle nuit au service.

Je vais donc être plus explicite afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté :

JE VOUS INTERDIT L'ACCES A MA TRESORERIE EN MON ABSENCE

Salutations »

La réponse du Secrétaire Départemental aux agents du poste de Neuf Brisach ainsi qu'à sa hiérarchie

Un représentant local d'une organisation syndicale qui se respecte et qui entend que son organisation le soit n'est logiquement ni un Guignol ni un courtisan. Il n'est ni manipulable ni intimidable et encore moins sourd. Joignable, il est à l'écoute des difficultés de chacune et de chacun dans l'exercice quotidien de ses missions. Telle est la philosophie des représentants élus de la CFTC.

Dans le contexte local de suppression d'emplois et plus largement national du plan "choc" CAP 2022 qui "saignera" pour la énième fois le Service Public et la DGFIP au

nom de l'exemplarité il est possible pour une organisation syndicale de s'agiter frénétiquement en promettant de vieilles lunes à des collègues désabusés. Il est également tentant de pactiser avec les "fossoyeurs" complices des réformes en espérant servir des intérêts personnels ou électoraux immédiats.

La CFTC s'est toujours tenue éloignée de ces attitudes. La CFTC affirme l'esprit même du syndicalisme dans un environnement où le terme même de "syndicalisme" est de plus en plus sali et dévoyé, elle existe pour représenter le Personnel sans la moindre distinction de grade.

Ce Personnel qui a des Droits notamment celui fondamental d'être respecté. La CFTC ne pratique pas la politique de la "chaise vide" et agit en conformité avec le cadre légal d'un Dialogue Social de plus en plus menacé.

Le Secrétaire Départemental n'est ni une marionnette ni un laquais. Il doit veiller à ce que des "volcans" recensés sur certains sites et en apparence assouplis ne repartent pas en éruption. De même il n'a pas à traiter des volcans éteints comme des éruptifs potentiels sur les seules affirmations de collègues "manipulés" ou de ragots inacceptables...

Bien souvent le Secrétaire Départemental apparaît bien utile pour être le meilleur médiateur entre les agents sur le terrain, qui exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles et les directions locales lorsque certains chefs de poste locaux ignorent tout des relations humaines.

Le Secrétaire Départemental doit s'assurer que la poussière "dérangeante" depuis de trop nombreuses années ne soit pas à nouveau mise localement sous le tapis pour éviter que le responsable du "Ménage" à Bercy pense que l'aspirateur a oublié localement des recoins !

Ni agressivité gratuite ni soumission à quiconque ...

La CFTC est qualifiée d'"arrière-garde" par la chef de poste de Neuf Brisach. Merci du compliment car une "arrière-garde" couvre l'arrière d'une troupe en "mouvement" qui n'est pas totalement idiote et qui saura assurément faire la part des choses quand elle sera appelée à désigner celles et ceux qui la représenteront.

Les agents C, B, A et A+ ne supportent plus le mépris et le harcèlement des uns. Ils ne supportent pas non plus la démagogie et la pitié hypocrite des autres. Dans le contexte actuel nous n'avons plus le temps et l'énergie pour cela.

Les agents de la DGFIP, le Secrétaire Départemental compris, ont jusqu'à nouvel ordre une langue et un cerveau

La CFTC en à même encore un bout même si elle passe pour quantité négligeable.

En visite de poste la CFTC n'a jamais perturbé le fonctionnement normal des services

Alors oui la CFTC va différer la visite de poste comme l'a demandé la Direction. Dorénavant une HMI régulière aura lieu sur ce site. Toutefois en cette année d'élections professionnelles à la DGFIP toute entrave à l'exercice du droit syndical sera signalée au bureau RH1A de la Direction Générale.